

CR réunion CD Mars 2019

(20 mars, 18h30, Polyèdre, salle Cézarde)

Animateur : Karine Desclair

Rapporteur : Claire Lombardi

Présents :

Nicolas Mermillod

Alex Fuselier

Frédéric Vergneau

Absents :

Julian Cadet

Alix Renault

Bruno Chériaux

Luc Morel

1. Point devant faire l'objet d'un vote / décision

Frais kilométriques sur les sorties "massives"

Sorties concernées :

- AG
- CO
- Week-end sécu

Décision à l'unanimité : les frais kilométriques ne sont pas appliqués sur ces sorties. Il faudra communiquer en amont sur cette condition et informer sur les tarifs si les personnes désirent les calculer par voiture.

Cas week-end sécu-neige : Proposer de faire une fiche de covoiturage après la formation théorique quand les groupes de formation se font pour le lendemain (formation pratique).

Point 2

Inscription de nouveaux adhérents pour l'été (randonnée pédestre) ?

Oui, il reste 9 places, uniquement pour la randonnée pédestre.

Point 3

Doit-on garder le créneau canyon/spéléo du lundi de 19h à 21h.

Décision à l'unanimité pour garder ce créneau, car :

- si créneau perdu, difficile à récupérer
- reprise activité possible si arrivée d'un initiateur canyon au club
- utilisation possible pour manip alpi

Point 4

Prise de licence FFCAM sur demande d'un adhérent GUMS.

Oui, à l'unanimité.

Point 5

Financement de la licence FFCAM

Pour formation => pris en charge sur 3 ans

Membre du bureau => le GUMS prend en charge l'inscription

2. Point devant faire l'objet d'une discussion

Point 1

Coût de l'utilisation des salles du polyèdre.

Actuellement chaque adhérent du GUMS est également adhérent du polyèdre, pour 20 euros.

Pb : tarif arbitraire, le Polyèdre souhaite homogénéiser les prix => détermination d'une classification A et B

A : aide à la personne => asso paie 44 euros à l'année

B : loisir avec entrées de l'argent => asso paie 44 euros à l'année + coût par salle au m2 et à l'heure.

Le GUMS est classé B => donner dès que possible un estimatif de l'utilisation des différentes salles.

Estimation : 2362, 48 euros, soit 12 euros par adhérent

Autre info suite réunion avec le Polyèdre : le directeur polyèdre est déclaré inapte à son poste => sera licencié.

Point 2

Reprise des formations avec la FFCAM.

Planning chargé depuis l'AG.

Fred passe l'initiateur ski alpi avec succès.

FFCAM : démarche de formation rapide pour que les bénévoles puissent encadrer le plus rapidement possible.

Livret formation : communication à faire sur les formations + commandes de quelques livrés de formation pour les adhérents intéressés => Alex

- + commander le mémento à laisser dans l'armoire => Alex

Idée : participation au Grand Parcours (dernier week-end de Juin)

Point 3

Planning rando estivale.

Envoi d'un sondage en ligne pour les envies de chacun pour rando été.

Lancement d'un doodle par Karine. De bons retours sur ce type de pratiques au CAF Annecy.

Point 4

Equivalence FFCAM des diplômes des encadrants SAE.

Alex fera la démarche pour demander les équivalences auprès de la FFCAM.

Point 5

Surcoût professionnalisation rééquipement SAE

Environ : 600 euros / an

Réparti sur la totalité des adhérents ou uniquement sur les grimpeurs ?

Point à remettre au prochain CD car nombre de personnes limité. Si les personnes ne peuvent pas être présentes, qu'ils donnent leur vote.

Karine demande à Sevak des infos sur :

- le coût
- la possibilité de continuer à équiper bénévolement partiellement

3. Informations diverses

- La gestion avec la FFCAM nécessite une déclaration de président club => Alex est désigné par le bureau
- Pb de réception licence papier. Mail à envoyer à Yasmine et Bertrand => Claire
- Demande d'équivalence de diplômes. La FFCAM a accusé réception. Affaire à suivre. => Alex
- Reprise projet tour de cou => Claire
- Point organisation CO :

Date CO : 5 et 6 octobre

Pilotage : Eléna et Nico

Appel au bénévolat courant mai + première info

Gîte géré par Nico : recherche en cours (capa, proche annecy, sur un plateau, bon accueil, par trop cher) => propo Féclaz, le même gîte que pour l'AG 2018; estimation prix 1100 euros. (+ veilleur de nuit)

.

=> 22 euros / personne ?

A valider budget en fonction des recherches sur l'organisation du repas et prise charge du club. (Plat principal pris en charge par le club, et l'adhérent s'occupe de l'apéro et entrée ou dessert)

Voir tarifs spéciaux pour les familles.

Camping car interdits sauf si pas de place dans le gîte (possibilité de mettre une tente).

- Point sur les activités :

Escalade : 10 personnes supplémentaires sur les murs sauf le jeudi.

Karine demande un bilan de l'année à Sevak (présence à la prochaine réunion CD ?)

Ski de rando:

Nouvel initiateur qui devra s'occuper de prochain CR de l'activité.

De nombreuses sorties proposées, de nouveaux encadrants bien présents aux sorties.

Activités qui tourne avec des adhérents N-X.

=> cycle progression haut niveau, peu de vrais débutants.

Une sortie progression / semaine, pas de besoin important.

De belles sorties, 2 week-end, 1 raid.

L'activité tourne sur peu de personnes, environ 30 personnes.

Pb permanences ski de rando : Les nouveaux adhérents n'osent parfois pas aller vers les groupes déjà formés. => refaire une communication aux anciens / permanenciers / encadrants pour qu'ils fassent attention aux nouveaux arrivants.

Peut-être remettre en cause le quota de 125 adhérents.

- + refaire une info à l'AG sur l'accueil des nouveaux

4. Prochaine réunion du CD

Rapporteur : Julian Cadet

Animateur : Karine Desclair

Date : Début juin